



# PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 1<sup>er</sup> mars 2024

### PERMANENCES MULTI-ADMINISTRATIONS POUR APPORTER UNE RÉPONSE INDIVIDUALISÉE AUX AGRICULTEURS

**A partir du 5 mars 2024, la préfecture, en partenariat avec la chambre d'agriculture, met en place dans chaque arrondissement de la Mayenne des permanences multi-administrations de proximité pour une prise en charge personnalisée des agriculteurs.**

Face au mal-être du monde agricole et afin de concrétiser l'engagement du président de la République pour un traitement individualisé, rapide et en proximité, Marie-Aimée GASPARI, préfète de la Mayenne, met en place des permanences multi-administrations afin de proposer une prise en charge personnalisée et un échange sur toutes les difficultés éventuelles que peuvent rencontrer les agriculteurs au sein de leur exploitation.

Ces permanences, organisées en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Mayenne, permettront d'accueillir les agriculteurs physiquement de manière confidentielle, et d'apporter des réponses concrètes à leurs difficultés. Elles seront assurées sous l'égide des sous-préfets d'arrondissement qui s'appuieront sur le collectif des services de l'État et des opérateurs (préfecture, sous-préfecture, DDFIP, DDT, DDETSPP, OFB, MSA...) ainsi que sur les services régionaux (DRAAF, DREAL) et de la Médiation du crédit.

Ces accueils multi-administrations se tiendront, **à partir du mardi 5 mars**, à la cité administrative et dans les sous-préfectures de 10h à 12h, puis chaque mardi et jeudi, sur rendez-vous, dans les conditions suivantes :

- arrondissement de Mayenne : prise de rendez-vous en appelant la sous-préfecture au 02 53 54 54 00 ou par mail : [pref-sp-mayenne@mayenne.gouv.fr](mailto:pref-sp-mayenne@mayenne.gouv.fr)

- arrondissement de Château-Gontier : prise de rendez-vous en appelant la sous-préfecture au 02 53 54 54 54 ou par mail : [pref-sp-chateau-gontier@mayenne.gouv.fr](mailto:pref-sp-chateau-gontier@mayenne.gouv.fr)

- arrondissement de Laval : prise de rendez-vous auprès de la DDT (cité administrative) en appelant au 02 43 67 87 00 ou par mail : [ddt@mayenne.gouv.fr](mailto:ddt@mayenne.gouv.fr)

L'ensemble des services de l'État et opérateurs sont ainsi mobilisés pour apporter des réponses dans les meilleurs délais aux difficultés recensées.

### Cabinet de la préfète

Tél. : 02 43 01 50 70/71/72  
Mél. : [pref-communication@mayenne.gouv.fr](mailto:pref-communication@mayenne.gouv.fr)  
Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

46 rue Mazagran  
53000 LAVAL CEDEX

1/1

 @Prefet53

 Préfète de la Mayenne

 @prefet53

 Préfecture de la Mayenne